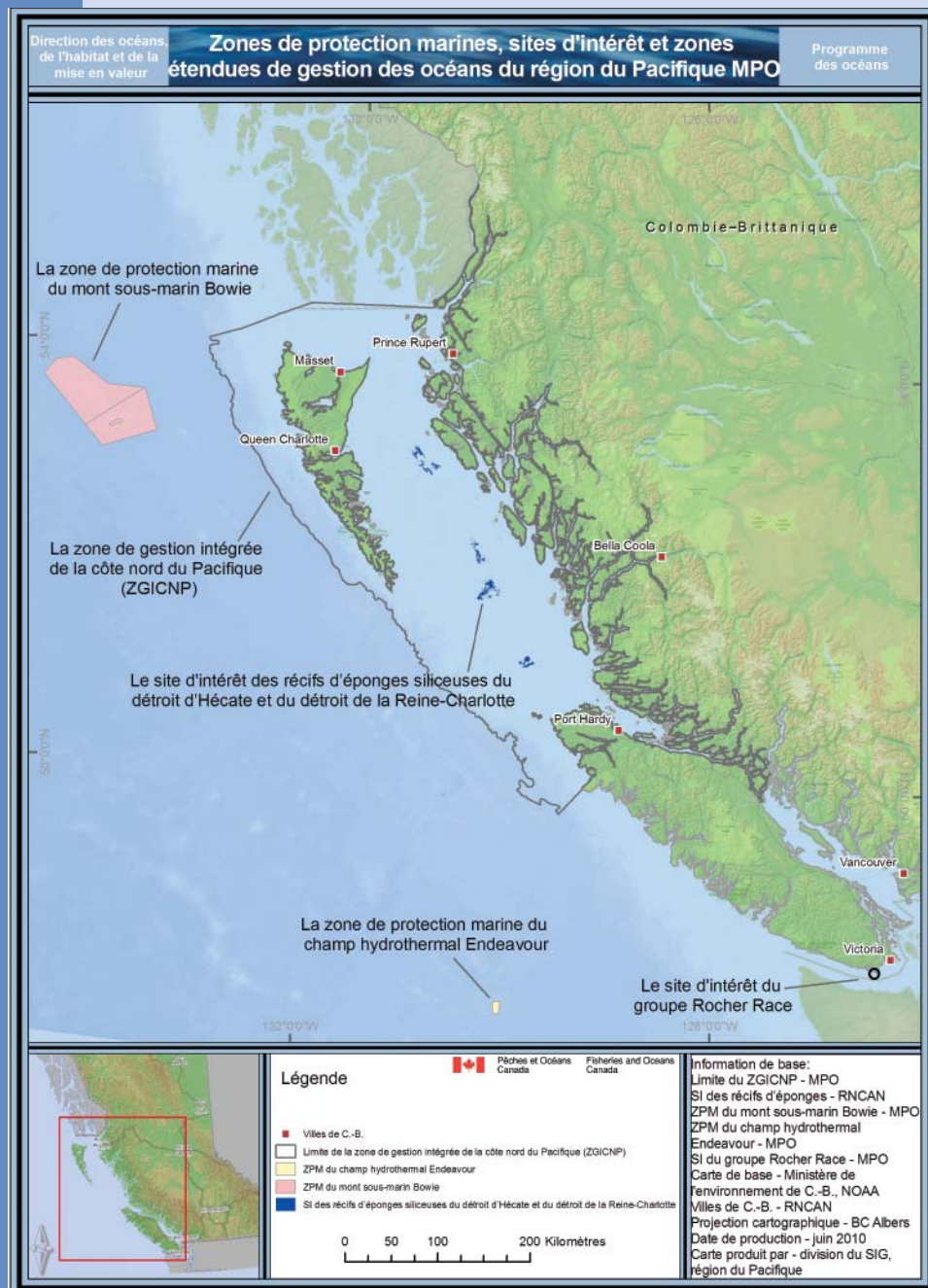




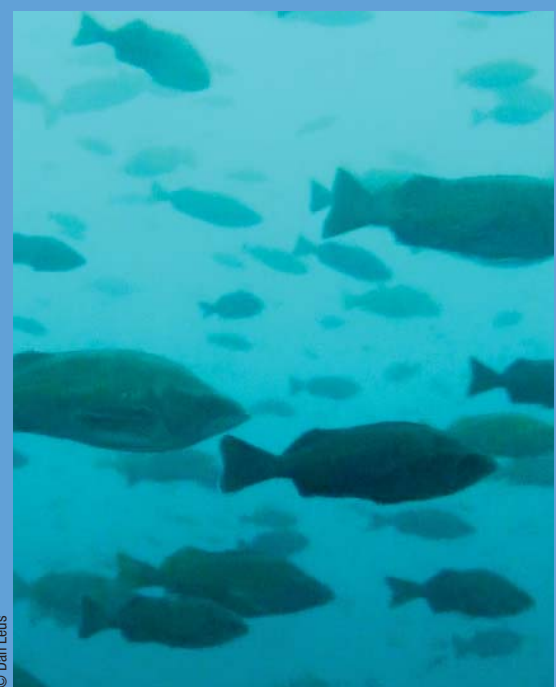
Aperçu du Programme des océans, Région du Pacifique
Fs23-565/2010F-PDF
978-1-100-96025-8



PROGRAMME DES OCÉANS

Région du Pacifique

Programme des océans



On dénombre quelque 6 500 îles, 37 000 km de rivage et environ 450 000 km² d'océan en Colombie-Britannique. Par l'entremise du Programme des océans de la Région du Pacifique, Pêches et Océans Canada (MPO), inspirée par la *Loi sur les océans*, la *Loi sur les pêches*, la *Loi sur les espèces en péril* et la *Stratégie sur les océans du Canada*, joue un rôle clé dans la gestion des répercussions de l'activité anthropique sur la côte ouest du Canada en maintenant l'équilibre entre la protection de l'écosystème marin et le maintien d'une économie prospère.

Le Programme des océans du MPO aide le gouvernement à s'acquitter de son engagement de favoriser le développement durable et la protection de nos océans et nos ressources halieutiques pour s'assurer d'écosystèmes sains et productifs pour les générations actuelles et futures. Pour y parvenir, nous devons respecter trois principes directeurs de notre *Stratégie sur les océans du Canada*.

- 1 Développement durable et le recours aux ressources marines du Canada pour appuyer la croissance économique et la prospérité, tout en assurant un avenir viable.
- 2 Gestion intégrée en rassemblant les utilisateurs des océans pour gérer et oeuvrer à la conservation des ressources marines au Canada.
- 3 Une approche préventive en « pêchant par excès de prudence » dans le but de protéger les ressources et préserver l'environnement marin.

Dans le cadre de nos fonctions, nous travaillons avec d'autres ministères fédéraux, agences provinciales, Premières nations et intervenants ayant participé à certains enjeux touchant l'océan de la Région du Pacifique. Pour plus d'information, visitez ce site <http://www.pac.dfo-mpo.gc.ca/oceans/man-gest/coordination-fra.htm>.

Gestion de nos océans

La Stratégie sur les océans du Canada vise quatre objectifs concrets pour le Programme des océans du MPO :

- 1 Adopter une méthode collaborative et intégrée dans la gestion des océans.
- 2 Étendre une bonne association d'affaires entre les intervenants et accroître les responsabilités et l'imputabilité pour le partage de nos ressources.
- 3 Optimiser le potentiel économique de nos ressources marines tout en assurant leur conservation et leur durabilité
- 4 Positionner le Canada comme un leader mondial dans la gestion des océans.

Pour nous rejoindre

Pour avoir plus d'information sur le Programme de la Région du Pacifique sur les océans, rendez-vous à la présente adresse : <http://www.pac.dfo-mpo.gc.ca/oceans/index-fra.htm>



Zones de protection marine



© Kate Ladell



© Dan Laus

Un élément clé de la Stratégie sur les océans du Canada comporte l'aménagement de réseaux de Zones de protection marine (ZPM) sur les trois côtes océaniques. Une ZPM représente un secteur de l'océan géographiquement défini, axé et orienté vers la conservation à long terme de l'environnement marin. Le MPO s'est engagé à créer six ZPM additionnelles au pays d'ici 2012 pour protéger les espèces vulnérables du Canada et nos aires biologiques diverses les plus importantes et les plus productives.

Les ZPM désignées aux termes de la *Loi sur les océans* peuvent aider à conserver et à protéger les éléments suivants :

- Les ressources halieutiques commerciales et non commerciales, y compris les mammifères marins et leurs habitats,
- Espèces marines en voie de disparition ou menacées ainsi que leurs habitats,
- Zones marines de forte biodiversité ou de productivité biologique,
- Habitats uniques, et
- Toute autre ressource ou habitat marin que les circonstances rendront nécessaire pour que le mandat du ministre soit exécuté.

Dans la Région du Pacifique, le Programme des océans du MPO travaille avec les partenaires fédéraux et provinciaux pour atteindre les objectifs de conservation et les buts socio-économiques d'un réseau régional de ZPM. Actuellement, dans le Pacifique, on dénombre deux ZPM désignées aux termes de la *Loi sur les océans* et deux Sites d'intérêt (SI) pour la création proposée d'une ZPM.

- Le champ hydrothermal Endeavour, ZPM
- Mont sous-marin Bowie, ZPM
- SI de Race Rocks
- SI des récifs d'éponges siliceuses du détroit d'Hecate et du détroit de la Reine-Charlotte

De plus, MPO dans la Région du Pacifique collabore avec Parcs Canada et le Conseil de la nation haida sur la gestion de la ZPM Réserve de parc national et site du patrimoine haida Gwaii Haanas.

Avantages pour les Zones de protection marines

Les ZPM procurent une gamme d'avantages environnemental, social et culturel pour les Canadiens, notamment :

Environnements marins en santé

- Les ZPM conservent et protègent les espèces marines, la diversité de l'écosystème dont dépendent des organismes marins et certaines caractéristiques géographiques spéciales.
- Les réseaux de ZPM jouent un rôle en protégeant les liens écologiques importants entre les zones, qui contribuent à améliorer la résilience de l'espèce.

Intérêts économiques

- Des écosystèmes en santé alimentent des industries durables, les économies locales et les collectivités côtières.
- Un jour, les ZPM pourraient prendre en compte les populations de poissons qui peuvent se disperser dans les zones voisines de pêche commerciale et récréative.
- Une stratégie de réseau ZPM spécifie l'orientation du Canada pour la conservation marine, informant les utilisateurs des océans avec une meilleure compréhension de l'accès futur aux ressources marines.

Culture canadienne

- Les ZPM conservent les secteurs ayant une valeur spirituelle ou culturelle comme, par exemple les sites archéologiques, les navires naufragés et les zones fréquentées habituellement par des autochtones et des non-autochtones.
- Des activités récréatives, le tourisme et les activités éducatives peuvent être permis dans une ZPM pour sensibiliser le public à l'héritage marin, à la compréhension de sa signification et de sa valeur.

Gestion intégrée des océans



© Kate Ladell



© Kate Ladell

La Gestion intégrée des océans (GIO) est une façon collaborative de déterminer de quelle façon les ressources halieutiques du Canada peuvent être le mieux exploitées et protégées, et c'est aussi un engagement à une planification coordonnée et une gestion des activités anthropiques en envisageant la conservation, la protection, l'utilisation durable des ressources et des zones. Les ZPM font partie de l'approche du Canada sur la question de la GIO.

Zone étendue de gestion des océans et zone de gestion intégrée de la côte nord du Pacifique

Au plan national, le Canada, par son approche de la Gestion intégrée des océans, a établi cinq Zones étendues de gestion des océans (ZÉCO) où les plans de Gestion intégrée des océans sont conçus. Dans la région du Pacifique, nous travaillons à mettre sur pied une Zone de gestion intégrée de la côte nord du Pacifique (ZGICNP) – la première zone étendue de gestion des océans à être établie sur la côte ouest.

L'objectif du projet ZGICNP consiste à assurer l'utilisation anthropique durable de la zone marine tout en conservant une diversité écologique. Les participants comprennent les usagers commerciaux et récréatifs, les organisations non gouvernementales, les Premières nations, les organismes gouvernementaux et les collectivités côtières.

Visitez www.pncima.org pour en savoir davantage sur le projet ZGICNP.

Avantages de la Gestion intégrée des océans

GIO aide à :

- Équilibrer les objectifs socio-économiques, culturels et écologiques des océans.
- Prévoir et discuter des perspectives et besoins économiques futures.
- Améliorer la coordination de processus administratifs existants et nouveaux.
- Régler les conflits entre les différents utilisateurs de l'océan.
- Faire en sorte que la gestion des océans soit marquée par une plus grande certitude et une durabilité plus accentuée.
- Tenir compte des effets cumulatifs de plusieurs activités survenant dans les écosystèmes marins.
- Renforcer les rapports avec tous les partenaires et les utilisateurs des océans.

Gestion intégrée des océans et Zones de protection marines

Veillez à l'expansion des ZPM par le biais d'une approche de GIO et assurez la réussite à long terme en amenant tous les intervenants au processus de prise de décision. Des renseignements provenant de toutes sources sont analysés d'une manière juste et équitable et les objectifs sont identifiés et réalisés en fonction des objectifs écologiques, sociaux, culturels et économiques.

Autres initiatives

Les écosystèmes marins au large des côtes sont variés, productifs et précieux. Les programmes et les gestes qui sont posés pour les protéger sont décrits plus explicitement et de manière détaillée sur notre site Web. Veuillez visiter le site Web <http://www.pac.dfo-mpo.gc.ca/oceans/man-gest/oth-auth-fra.htm> pour en savoir davantage.